



## élections municipales

Dimanche le 3 novembre prochain, la population sera appelée à élire ses représentants au sein du conseil municipal. Les sièges seront tous ouverts.

Lors de la journée de votation, vous permettrez l'accélération du processus de votation en ayant les pièces d'identification requises.



**Pour plus d'informations, consulter le guide de l'électeur inclus au centre de ce bulletin.**

### RÉUNION DE CONSEIL DU MOIS D'OCTOBRE MODIFICATION

Veuillez noter que la date de la réunion de conseil du mois d'octobre a été modifiée, elle sera tenue le mardi 1er octobre. Cette modification est nécessaire en raison du déclenchement des élections car il ne peut y avoir de séance dans les 30 jours précédant la date du scrutin.



### TABLE DES MATIÈRES

Infos municipales .....	2-3
Échos des réunions de conseil .....	3
Scooter à vendre .....	3
Urbanisme .....	4
Bibliothèque .....	4
Environnement .....	4
Loisirs .....	5
Communautaire .....	6
Journée de la pêche .....	7
Sûreté du Québec .....	7
Section Jeunesse .....	8
Vos animaux .....	9
Publicité .....	9-10

## Maire

Monsieur Michael Page

## Conseiller, siège #01

Monsieur Michael Munkittrick

## Conseiller, siège #02

Monsieur Michael Dudgeon

## Conseillère, siège #03

Madame Line Fortin

## Conseillère, siège #04

Madame Carrol Haller

## Conseillère, siège #05

Madame Dara Jane Loomis

## Conseiller, siège #06

Monsieur Gérald Ostiguy

## Directeur général et secrétaire-trésorier:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

## Secrétaire-trésorière adjointe:

Danielle Gauvin

## Secrétaire-réceptionniste:

Natacha Prince

## Coordonnateur mesures d'urgence:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

## Inspecteur en bâtiment et environnement:

Carl Rodrigue

## Contremaître en voirie:

Dany McKelvey

## Prés. comité consultatif d'urbanisme:

Carrol Haller

## Ouvriers en voirie:

Scot Fergusson et Wade Morse

## Responsable de l'accès aux documents:

Léonard Castagner, ing. M.B.A.

## Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi de  
10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

## Coordonnées:

3125, chemin Capelton

North Hatley, (Québec) J0B 2C0

Téléphone: (819) 842-2754

Télécopieur: (819) 842-4501

Courriel: info@northhatley.org

Site Internet: www.northhatley.org

## Numéros importants:

Urgence: 911

Sûreté du Québec: 310-4141 ou \*4141 (cell.)

État des routes: 511

Urgence-santé: 811

## Dépôt légal:

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1920-0099 – Imprimé au Canada



**Les Publications  
Municipales**

Division de 9252-8223 Québec Inc.

**Concepteurs et imprimeurs  
de votre bulletin municipal**

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé le **lundi 14 octobre** (Action de Grâce).

## PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LA FERMETURE DES CHALETS

Pour la fermeture extérieure de la valve d'eau, veuillez communiquer avec la municipalité au 819 842-2754 en donnant un préavis de 24 heures.

**Les employés de la voirie sont les seuls à pouvoir effectuer ce travail.** Si vous tentez de faire ceci vous-même ou par un tiers, vous serez tenu responsable de tout dommage.

N'oubliez pas que des frais de 25 \$ par valve s'appliquent.

## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE DU 28 AOÛT 2013 — RÉSUMÉ

Quelques 150 citoyens ont assisté le 28 août dernier à la consultation publique qui a eu lieu au centre communautaire. Le but de cette rencontre était en premier lieu d'écouter les appréhensions des citoyens. Plusieurs citoyens ont exprimé leurs commentaires et inquiétudes face au projet. Le promoteur était d'ailleurs présent et à noter ceux-ci.

### Les objectifs de ce projet sont :

- Intégrer les nouveaux aménagements à l'environnement actuel, tout en répondant aux besoins de la communauté;
- Obtenir l'équilibre entre l'implantation des bâtiments et la conservation d'espaces verts;
- Agrandir notre communauté par l'arrivée de nouveaux résidents et assurer

la pérennité des commerces existants et la justification de nouveaux commerces;

- Augmenter l'assiette fiscale et permettre un meilleur contrôle sur le taux de taxation;
- Embellir le village de North Hatley et lui donner une vie dynamique 12 mois par année;
- Rétenion de la communauté de North Hatley.

La zone touchée par le projet est limitée par les stationnements, la rue Main et le chemin Capelton. Ce projet priorise trois types de logement soit locatifs, condominiums et résidences pour personnes âgées.

Par le passé, plusieurs études ont été réalisées afin de démontrer la nécessité du développement du noyau villageois. Il reste plusieurs étapes avant la réalisation du projet dont la préparation d'un plan particulier d'urbanisme.

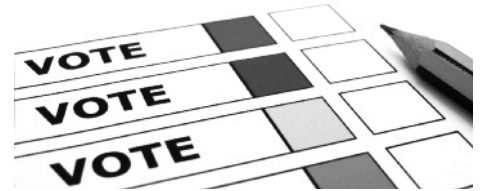
Une seconde consultation publique est prévue à l'automne, avec cette fois-ci la présentation de plans plus précis.

## PERSONNEL ÉLECTORAL DEMANDÉ

Le président d'élection est actuellement à la recherche de personnes pour la tenue du scrutin du **3 novembre 2013**.

Constitue un atout, le fait d'être majeur ou d'être de North Hatley ou d'avoir de l'expérience.

Toute personne intéressée est invitée à se présenter en personne à l'hôtel de ville jusqu'au 30 septembre sur les heures d'ouvertures du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h.



## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil ont lieu les premiers lundis de chaque mois sauf les jours fériés où elles sont reportées au lendemain soit le mardi, par règlement municipal.

Les prochaines séances publiques se tiendront les 2 octobre, 11 novembre et 2 décembre 2013 à 19h00 au Centre communautaire situé au 3127 chemin Capelton.  
Téléphone : 819 842-2754 • Télécopieur : 819 842-4501 • www.northhatley.org

## POUR SOUMETTRE VOS ARTICLES DANS LE BULLETIN

Le bulletin «Info Village» est publié aux saisons, vers le 21. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités à but non lucratif sont invités à transmettre leurs communiqués (en version française et anglaise) par courriel à: [info@northhatley.org](mailto:info@northhatley.org) ou en appelant le (819) 842-2754. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et vos photos en fichiers séparés (JPG ou BMP) avant le 1<sup>er</sup> de chaque publication.

**POUR LA PUBLICITÉ, VEUILLEZ COMMUNIQUER SANS FRAIS:  
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES AU 1 877 553-1955**

## AVANCEMENT DE L'USINE DE FILTRATION

En ce qui concerne l'avancement des travaux de la future usine de filtration, l'entrepreneur complète actuellement l'enveloppe du bâtiment. L'aménagement des locaux à l'intérieur est également en cours. La gestion des lots de construction des travaux de raccordements et de prolongement des réseaux a été quelque peu modifiée à la suite d'écarts budgétaires mais la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) conserve les mêmes objectifs de conclusion du projet.

## PROCÉDURE POUR RÉPARATION LUMIÈRE BRÛLÉE



Afin de conserver le réseau lumineux à jour, lorsque vous apercevrez une lumière brûlée ou qui clignote dans les rues du village, nous vous demandons de contacter la municipalité en ayant en votre possession les renseignements qui figurent sur le poteau d'Hydro-Québec, tel que démontré sur les photographies ci-jointes.



Prenez note qu'un rapport est envoyé mensuellement au fournisseur afin que les réparations soient effectuées.

## DERNIÈRE COLLECTE DE GROS REBUTS 2013

Nous vous rappelons que la dernière date pour la collecte des gros rebuts est le **31 octobre 2013**.

**Veillez noter que les articles suivants ne sont pas ramassés lors de ces collectes :**

- Pneu
- RDD (peinture, batterie, huile, etc.)

- Produit de ciment (dalle, etc.)
- Réfrigérateur contenant du fréon
- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
- Article de plus de 4 pieds (1,20 m) de longueur
- Article ayant un poids supérieur à 70 lbs (32 kg)
- Aucun matériel provenant d'une boîte de camion ou d'une remorque laissée en bordure du chemin

Assurez-vous que vos rebuts soient mis au bord du chemin avant la date de la collecte. Ils ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Passé les dates mentionnées, aucun rebut ne doit être laissé en bordure du chemin.



## STATIONNEMENT DE NUIT

Nous désirons vous rappeler que selon le règlement # 2010-544, il est strictement interdit de stationner votre véhicule sur les chemins publics ainsi que dans le stationnement municipal durant la période hivernale à compter du **1er novembre au 1er avril, entre 23 h et 7 h**.



Les véhicules stationnés qui contreviennent à cette consigne seront immédiatement remorqués aux frais du propriétaire et sont passibles d'une amende.

Nous vous remercions de votre collaboration dans l'application de ce règlement.

## SCOOTER À VENDRE

La municipalité souhaite se départir d'un scooter de marque Yamaha CY50H 1996 de couleur blanc et mauve. Il est vendu sans garantie, pour les pièces seulement. Ce véhicule sera vendu au plus offrant, la date limite pour la réception des soumissions de prix est le 1er octobre 11h. Les soumissions doivent être faites par écrite et être déposées au bureau de l'hôtel de ville.



## ÉCHOS DES RÉUNIONS DE CONSEIL

### ÉCHO DES RÉUNIONS DE CONSEIL DU 3 JUIN, 2 JUILLET ET DU 5 AOÛT 2013

- L'Association des commerçants de North Hatley a reçu une subvention de 2 000 \$ pour la préparation d'un dépliant publicitaire du circuit du lac Massawippi afin de publiciser les services communautaires et le marché champêtre.
- la Municipalité a adhéré à la campagne publicitaire de Tourisme Canton de l'Est pour mettre en valeur le Village de North Hatley, pour un montant de 2 500 \$.
- Le comité consultatif en environnement (CCE) compte maintenant deux nouveaux membres : mesdames Paule Obermeir et Roxane Gutzeit Godbout.
- Une subvention a été remis au NHRS au montant de 2 620 \$; 1 000 \$ pour subventionner les concerts d'été et 1 620 \$ pour subventionner l'entretien hivernal du 300, rue Mill.
- Un permis d'autorisation a été donné au Ministère des transports du Québec pour qu'il puisse effectuer des travaux en rive de la route 108 pour régler un problème de drainage.
- Une autorisation a été donnée aux artistes pour qu'ils puissent présenter leurs œuvres et les vendre au parc Vétérans les samedis et dimanches en saison estivale de 9h à 21h.
- La Municipalité a autorisé le versement d'une somme de 673 \$ ou 1\$ par citoyen à l'UMQ à titre de contribution au fonds Tragédie/ Lac-Mégantic 2013 pour venir en aide à la Municipalité de Lac-Mégantic touchée par une tragédie ferroviaire.
- Le second projet de règlement 2013-568 modifiant le règlement de zonage 01-432 a été présenté.
- Le second projet de règlement 2013-569 modifiant le règlement de lotissement 01-433 a été présenté.
- Le règlement 2013-570 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2000-424 a été adopté.

## ABRI D'AUTO TEMPORAIRE (Abri «Tempo»)



Les abris d'auto temporaires sont autorisés du 1er novembre au 15 avril de l'année suivante. Ils doivent être constitués d'une structure métallique recouverte de toile ou de polyéthylène. Ils doivent être installés sur un espace de stationnement ou sur la voie d'accès à un minimum de 1,5 mètres (5'), ou 3 mètres (9'9") pour un terrain situé sur un coin de rue, de l'emprise de la voie publique.

En dehors de cette période, l'abri d'auto (incluant la structure) doit être démonté et remisé.

## COMITÉ DE CONSULTATION D'URBANISME ET DU PATRIMOINE (CCUP)

La plupart des demandes de permis requièrent une recommandation du CCUP. Si vous planifiez des travaux de rénovation ou de construction, prévoyez une **période de**

**temps suffisante** afin que votre projet (plan, esquisses, etc.) soit étudié par l'inspecteur en bâtiment et environnement de la municipalité et approuvé par le CCUP.

Pour fin d'étude, nous vous demandons de déposer pour le CCUP au minimum une semaine avant la date de la rencontre du comité tout plan (implantation et d'élévation), échantillon de produits, photos de votre résidence requis pour une analyse complète de votre dossier. **Veillez noter que le CCUP se réserve le droit de reporter votre dossier s'il juge que des détails supplémentaires doivent être fournis.**

## VOICI LES DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS, LES MERCREDIS :

- 25 septembre 2013
- AUCUNE RÉUNION EN OCTOBRE
- 20 novembre 2013

L'inspecteur en bâtiment et environnement, Carl Rodrigue, est présent au bureau municipal : du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

**Pour prendre rendez-vous, téléphonez au (819) 842-2754**



Comme toujours, l'été fut une période des plus occupées à la bibliothèque. Les expositions d'art furent excellentes et plusieurs d'entre vous jouissez maintenant d'une nouvelle œuvre à la maison. L'activité Educazoo fut un franc succès et nous espérons pouvoir l'offrir encore.

Nous comptons vous proposer quelques événements spéciaux pour la saison qui s'annonce. Nous avons déjà planifié une activité pour le 27 septembre avec une sortie au Musée des Beaux-Arts de Montréal. Les commentaires sur la présente exposition du sculpteur de verre Chihuly sont unanimes, extraordinaire !

Venez-vous inscrire dès que possible. Gardez l'oeil ouvert pour l'annonce d'autres activités.

Nous avons reçu plusieurs nouveaux titres, y compris des livres gros caractères. Venez voir ça !

## NIVEAU DU LAC

La gestion du niveau du lac Massawippi a été déléguée à la Régie du parc Régional Massawippi. La municipalité de North Hatley a été nommée pour en assumer l'opération quotidienne. Pour bien situer les paramètres de cette gestion depuis août 2011, un comité de gestion du niveau du lac a été formé, il est composé de représentants des principaux usagers et gestionnaires dont :

- Ministère de l'environnement;
- Ministère de la Faune;
- APLM ;
- Association de plaisancier;
- Association des propriétaires de camping;
- Marinas;
- Grands Hôtels;
- Municipalités riveraines.



À cette rencontre, il a été convenu entre les différents intervenants que durant la saison estivale l'objectif en termes d'élévation du lac devrait se situer entre 160,3 m et 160,5 m.

*Référence site Internet du gouvernement du Québec :*  
<http://www.cehq.gouv.qc.ca/suivi/hydro/graphique.asp?NoStation=030241>

Une seconde réunion des mêmes organismes a eu lieu à la mi-juin 2012 et le niveau visé est satisfaisant et demeurera le même. Nous modulons quotidiennement l'opération de la vanne d'évacuation pour rencontrer cet objectif, mais les temps de réaction du lac sont assez longs et donc il peut y avoir des fluctuations. Nous devons également respecter un débit minimum écologique en aval du barrage, soit environ 2.5 m<sup>3</sup>/sec pour protéger la vie aquatique en aval. Ce qui limite notre capacité lors de sécheresses.

Léonard Castagner, ingénieur  
Chargé de projet-barrage  
Parc régional Massawippi

Directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité du Village de North Hatley

## COLLECTE DE FEUILLES

Cette année, les dates pour le ramassage seront les vendredis, **25 octobre, 1er novembre et 8 novembre.**



**Veillez prendre note que vos sacs doivent obligatoirement être en bordure du chemin à 7 h le matin de la collecte.**

Voici les consignes à respecter afin que vos feuilles soient ramassées :

- Les feuilles **doivent être mises dans des sacs papier compostables, aucun sac biodégradable ne sera ramassé;**
- Aucun sac de plastique ne sera ramassé;
- Les sacs ne doivent pas contenir d'épine de pins, sapins ou autres déchets;
- Les sacs de feuilles doivent être mis en bordure du chemin de préférence la veille de la collecte, puisque le ramassage aura lieu le vendredi matin.

Nous vous rappelons que si vous manquez les dates de collecte, deux autres alternatives s'offrent à vous pour la revalorisation de vos feuilles mortes :

1. Broyez les petites quantités de feuilles avec votre tondeuse, elles feront un excellent engrais.
2. Déposez-les dans votre bac brun (matières compostables).

**Nous vous remercions de votre participation.**

# NHRS

## RÉSUMÉ DE FIN D'ANNÉE

D'année en année, les jeunes grandissent, évoluent et essaient de nouvelles activités. Encore cette année, tous nos programmes ont connu du succès. Nous avons embauché de nouveaux instructeurs pour les cours de tennis et de natation. Ces nouveaux ajouts ont eu pour effet d'amener une nouvelle dynamique au sein de notre équipe. Nos jeunes ont connu un bel été sous le signe de l'apprentissage de nouvelle technique.



### Voile

Sous la pluie, le vent et le soleil, quarante jeunes se sont inscrits au cours de voile cette année. Notre instructeur a retrouvé beaucoup d'anciens élèves venus afin de poursuivre l'aventure.



### Tennis

Au cours de tennis cette année, nous avons un nouvel instructeur qui a amené une nouvelle dynamique à ce programme d'apprentissage. Les trente jeunes inscrits au programme l'ont adoré !

### Natation

Deux nouveaux instructeurs se sont joints à l'équipe cette année. Une année couronnée de succès avec l'inscription de 90 jeunes au cours de Croix Rouge, niveau 1-10. Nous espérons l'année prochaine pouvoir offrir des cours de sauveteurs.

### Kayak

Deux fois par semaine, les jeunes accompagnés des sauveteurs se sont promenés le long du lac ou de la rivière Massawippi. Ils ont exploré la nature tout en développant leurs habiletés de kayakiste. Notre groupe était composé d'anciens et de nouveaux participants. Quelques parents bénévoles ont également pris part à l'aventure.



## VENTE DÉBARRAS

Les 3 et 4 août dernier a eu lieu la vente débarras au bâtiment de la plage (Pleasant View). On aperçoit sur la photo ci-jointe 21 des 60 bénévoles qui ont participé à cet événement. Le ramassage a eu lieu le jeudi précédant l'événement, l'étiquetage des prix le vendredi. À 9 h le samedi, déjà plus d'une centaine de personnes attendait l'ouverture des portes.

Profit record cette année totalisant 5 400 \$ qui serviront aux projets du NHRS. Cette année à titre d'exemple, nous avons fait l'achat de 8 chaises "Adirondack", un ensemble patio, une nouvelle table de soccer, une nouvelle table de ping-pong, etc. pour une valeur de 4 000 \$.

Ces achats ne seraient pas possible sans l'aide de nos volontaires et des dons de notre communauté.



**RÉSERVATION  
CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Si vous souhaitez louer le centre communautaire, vous pouvez joindre la responsable, Madame Elaine Lebourveau, au 819 563-8700.

**SERVICES AUX AÎNÉS  
CANTON DE HATLEY ET  
NORTH HATLEY**

*Services offerts :*

- Popotte roulante (lundi et mercredi)
- Clinique de pression artérielle
- Clinique de soins de pieds
- Visites amicales
- Repas communautaires
- Évènements sociaux
- Magasinage
- Support aux proches aidants

Pour plus d'information, contactez l'aide communautaire au 819 821-4779 ou Judy Bean au 819 842-2995.

Nous sommes ici pour vous servir...



**PETIT TRUC - AIGUISAGE DE  
COUTEAU RAPIDE**

Pour un aiguisage de couteau rapide et peu coûteux, utiliser la base d'une tasse ou d'une assiette en céramique non vernis. Quelques coups seront nécessaires et votre lame sera affilée comme si vous auriez utilisé une queue de rat.

Ce truc provient de monsieur André Ouellet, citoyen. Vous aussi vous avez des trucs à partager, faites-nous les parvenir par courriel à [info@northhatley.org](mailto:info@northhatley.org)



**PRENEZ PART À L'OPÉRATION  
PAPIER CARTON!**

La MRC de Memphrémagog a récemment lancé « l'Opération papier carton » sur son territoire afin de sensibiliser les citoyens et les entreprises de la région au recyclage du papier et du carton. En effet, le gouvernement du Québec prévoit l'élimination de ces matières des lieux d'enfouissement de la province en 2013.

À titre de citoyens ou d'entreprises, vous êtes invités à adopter trois comportements simples :

- Réduire à la source;
- Recycler si non souillé;
- Si souillé, composter là où le service est offert.

Rendez-vous sur le site [operationpapiercarton.com](http://operationpapiercarton.com) et participez à un concours vous offrant la chance de remporter des prix, dont un iPad mini, qui sera tiré au sort le 30 septembre prochain. Pour multiplier vos chances de gagner, il vous suffit d'inscrire en plus votre adresse de courriel pour recevoir de manière électronique de futures communications de la MRC et de votre municipalité. Ceci permettra une réduction de l'utilisation du papier et du carton sur le territoire de la MRC.

Visitez le site [operationpapiercarton.com](http://operationpapiercarton.com) afin d'en apprendre davantage sur cette opération. Afin de contribuer à diffuser ce message, vous êtes également invités à télécharger les visuels à intégrer à vos signatures de courriel, qui sont disponibles en suivant le lien « téléchargez les outils ».



**Participez en grand nombre!!!!**

**FÊTE PAROISSIALE À L'ÉGLISE SAINTE-ÉLISABETH DE NORTH HATLEY**

Le 25 août a eu lieu à l'église Ste-Élisabeth à North Hatley la fête des paroissiennes et paroissiens : les anciennes, les anciens de la paroisse, les jeunes couples, et les nouvelles familles.

Une centaine de personnes était présente dont beaucoup de jeunes. Un dîner champêtre a été servi sous le chapiteau au son de l'accordéon entraînant de M. J. Dias.



Il y avait des jeux pour les jeunes, de la barbe-à-papa, du maïs soufflé, un matelas gonflé et bien des surprises. Ce fut une réussite complète et les jeunes s'en sont donnés à cœur joie. La réponse des paroissiens et paroissiennes fut bien impressionnantes.

La fête qui a débuté après la messe de 10 h s'est terminée vers 14 h.

La messe est célébrée à 10 h tous les dimanches à l'église Ste-Élisabeth et est suivie d'un café et des jus servis dans le «Parish Hall». Au plaisir de vous y rencontrer.

*La paroisse Ste-Élisabeth*



## JOURNÉE DE LA PÊCHE

Le 9 juin 2013, il y eut au Village de North Hatley pour une première fois la célébration de la Journée de la Pêche. Le club de conservation du Lac Massawippi a organisé la journée qui fut un succès. Entre 100 et 150 jeunes ont participé à l'évènement et ont pu découvrir les plaisirs de la pêche en attrapant un ou plusieurs poissons à partir du quai municipal où l'évènement a eu lieu.

Plus de 28 cannes à pêche et permis de pêche ont été donnés à de nouveaux jeunes pêcheurs. Merci aux volontaires : Messieurs Phil Church, Michael McLeod, Rosaire Madore, Robert Veilleux, Pat Clowery, Ross Bishop, Gaétan Gagnon et Mme Ginette Tremblay. Puisse cela devenir une nouvelle tradition du Village.

Par Gérald Ostiguy



## PIÉTON ET CONDUCTEUR, VIGILANTS POUR LA VIE!



### PIÉTON, SOYEZ VIGILANT!



Le Code de la sécurité routière prévoit des règles pour rendre vos déplacements sécuritaires. Ne courez pas de risques, soyez vigilant.

#### Sur le trottoir d'abord :

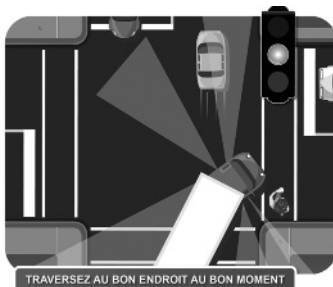
Vous devez circuler sur le trottoir. S'il n'y en a pas, marchez sur l'accotement ou sur le bord de la chaussée, dans le sens contraire de la circulation.

#### Avant de traverser :

- rendez-vous à l'intersection la plus proche ou au passage pour piétons qui est délimité par des bandes jaunes;



- prenez le temps d'observer la circulation autour pour vous assurer de pouvoir traverser sans risque ;
- regardez à gauche et à droite, puis de nouveau à gauche;
- tournez la tête par-dessus votre épaule pour vérifier si un véhicule arrive par l'arrière;
- gardez un contact visuel avec les conducteurs pour vous assurer qu'ils vous ont vu.



N'oubliez pas que les véhicules lourds représentent un danger particulier pour les piétons parce que certaines zones situées de chaque côté et à l'arrière du véhicule restent invisibles pour le conducteur, qui, donc, ne peut pas voir les piétons qui s'y

trouvent. Le port d'écouteurs rend le piéton vulnérable aux accidents parce qu'il n'entend pas les bruits de la circulation. Des vêtements de couleurs claires ou munis de bandes réfléchissantes permettent d'être bien visible.

### CONDUCTEUR, CÉDEZ LE PASSAGE AUX PIÉTONS!

Comme les piétons sont vulnérables en cas d'impact avec un véhicule, portez-leur davantage attention, en particulier aux intersections et aux passages pour piétons.

### SAVIEZ-VOUS QUE?



En cas d'urgence, pour rejoindre directement le centre d'appel de la Sûreté du Québec, vous pouvez composer le **310-4141** ou **\*4141** pour les cellulaires.

**Vous pouvez également composer le 911.**

**LES 10 ERREURS**

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 10 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!



**SUDOKU**

数独

	9	1		8	6	3		
			5				7	
7		3		4		6		8
6	2	8			7			9
5								4
9			2			1	8	7
3		9		5		8		2
	6				1			
		2	9	7		4	5	

NOVICE

	9		4	6	5		3	
	5	3	8		1	9	6	
4	7		3		9		5	1
5								9
3	2		5		8		7	6
	4	7	1		3	2	9	
	3		6	5	4		1	

INTERMÉDIAIRE

7	9	8	4	6	5	1	3	2
2	5	3	8	7	1	9	6	4
1	6	4	9	3	2	5	8	7
4	7	6	3	2	9	8	5	1
5	8	1	7	4	6	3	2	9
3	2	9	5	1	8	4	7	6
8	1	5	2	9	7	6	4	3
6	4	7	1	8	3	2	9	5
9	3	2	6	5	4	7	1	8

2	9	1	7	8	6	3	4	5
8	4	6	5	3	2	9	7	1
7	5	3	1	4	9	6	2	8
6	2	8	4	1	7	5	3	9
5	1	7	3	9	8	2	6	4
9	3	4	2	6	5	1	8	7
3	7	9	6	5	4	8	1	2
4	6	5	8	2	1	7	9	3
1	8	2	9	7	3	4	5	6

SOLUTIONS





**PRÉVENEZ LES MORSURES... AU LIEU DE LES GUÉRIR**

La plupart des gens considèrent leur chien comme membre à part entière de la famille. Aussi, tous sont surpris lorsque celui-ci mord quelqu'un. Comment Fido peut-il en être arrivé là? Or, un chien ne mord jamais sans raison même si, pour l'humain, la situation peut sembler incompréhensible.



Le chien communique avec les humains; pour votre sécurité et celle des autres, il est important que vous compreniez bien son langage. Par exemple, si vous approchez un chien et que ce dernier se met à grogner, ne le punissez jamais, car ce grognement est un message; le chien vous dit simplement qu'il n'est pas bien dans la situation présente. Si vous le punissez, il pourrait passer directement à la morsure sans vous aviser.

Selon les statistiques, les chiens de famille sont les plus à risque de mordre quelqu'un qui leur est proche; les morsures infligées par un chien errant sont possibles, quoique très rares. Et ce sont les enfants qui sont les plus vulnérables; vous devez donc enseigner

à votre progéniture les six règles primordiales suivantes : ne jamais 1) approcher un chien inconnu, surtout s'il est attaché; 2) approcher votre visage près de la face d'un chien; 3) regarder un chien inconnu dans les yeux; 4) faire mal à un chien; 5) crier ou faire des mouvements brusques en présence d'un chien. De plus, la plupart des chiens



n'apprécient pas se faire prendre ou serrer. En tant que parent, vous ne devez jamais laisser un enfant de moins de 7 ans seul avec un chien; un accident peut si vite arriver.

Quant aux adultes, n'oubliez jamais que tous les chiens peuvent mordre et qu'ils ne sont pas pour autant de mauvais compagnons. Un



chien peut mordre parce qu'il a mal, a peur ou est en colère.

Enfin, peut-être croyez-vous qu'un chien apprendra à ne pas protéger sa nourriture si vous jouez dans son bol pendant qu'il mange. Détrompez-vous! Votre chien apprendra au contraire à être méfiant quand vous l'approchez lorsqu'il mange et il pourrait éventuellement mordre. Mieux vaut le laisser manger en toute tranquillité.

Saviez-vous que la SPA de l'Estrie offre un service d'évaluation comportementale? Vous n'avez qu'à prendre rendez-vous avec notre intervenante en comportement canin au 819 821-4727, poste 111.





## Les Publications Municipales

Division de 9252-8223 Québec Inc.

*Creativité et technologie à votre service...*

*8 presses numériques haute-vitesse*





**CONCEPTION ET IMPRESSION:**  
Cartes d'affaires, dépliants, brochures, menus de restaurants, affiches, banderoles, formules d'affaires et plus encore...

**Charles Baillargeon, représentant**  
charles@publicationsmunicipales.com  
Cell.: (514) 833-7207

**Concepteurs et imprimeurs de votre journal**  
424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

[www.pubmun.com](http://www.pubmun.com)





**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

**Présent à l'écoute de vos préoccupations**  
*Available to hear citizens voice their concerns*

**Pierre Reid**  
Député d'Orford  
Orford MNA

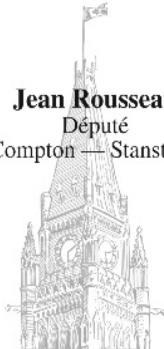
(819) 847-3911  
618, Sherbrooke, Magog (Qc) J1X 2S6




**Jean Rousseau**  
Député  
Compton — Stanstead

**Ottawa**  
Pièce 250, Édifice de la Confédération  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6  
Tél. : 613-995-2024  
Télé. : 613-992-1696

**Circonscription**  
5142, boul Bourque  
Sherbrooke (Québec)  
J1N 2K7  
Tél. : 819-347-2598  
Télé. : 819-347-3583





**PARTICULIERS    ENTREPRISES**

# **SERVICES INFORMATIQUES**

**À NORTH HATLEY**



- PRODUITS INFORMATIQUES** ▪
- RÉPARATION** ▪
- SOUTIEN TECHNIQUE** ▪
- DÉVELOPPEMENT WEB** ▪



**INFOESTRIE**

90 RUE MAIN  
NORTH HATLEY

819.842.1141  
WWW.INFOESTRIE.COM